

VILLE DE COLMAR

HAUT-RHIN



LE MAIRE

Secrétariat

Colmar, le 7 juillet 2009



Monsieur Jean-Michel PAULUS

Président de la Commission des Droits de
l'Homme de la Confédération Nationale des
Avocats

15 rue Soufflot
75005 PARIS

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé une ampliation de votre communiqué en réaction à l'arrestation arbitraire de Monsieur LE CONG DINH au Vietnam. Je vous en remercie.

Cette arrestation semble en effet être un nouveau signe de la détermination des autorités vietnamiennes d'étouffer la liberté d'expression et de réduire au silence les opposants.

Je salue encore une fois votre combat et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilbert MEYER